

Viticulture

L'État finance un projet de 4,2 M€ contre les maladies du bois de la vigne

L'État, à travers le Fonds Unique Interministériel (FUI), finance un projet issu des pôles de compétitivité Végépolys et d'Agri Sud-Ouest Innovation, pour les avancées qu'il laisse entrevoir en termes de lutte contre les maladies du bois de la vigne (MBV), a relaté Végépolys le 1^{er} avril. Un consortium de neuf partenaires industriels, techniques et académiques s'est engagé autour de ce programme qui s'étendra sur une durée de 4 ans. Parmi eux : des spécialistes de la protection des cultures (Agrauxine - 49), porteur du projet,

de la production de plants (Mercier Frères - 85), de l'imagerie (Telespazio - 33). Avec 15 à 50 % des surfaces atteintes par les MBV en France, la perte annuelle pour la filière viticole est estimée à 1,5 milliard d'€, souligne Végépolys. La stratégie de protection proposée par le projet reposera sur des combinaisons de produits de protection aux modes d'action complémentaires, mais également sur des outils d'aide à la décision, sachant que « ces derniers pourront être moléculaires ou basés sur l'imagerie et la modélisation ».